

Objet : Ouverture du Système d'Attestation Numérique de Diplômes (SAND).

Je vous informe que le Système d'Attestation Numérique de Diplômes est ouvert au grand public depuis le 12 novembre 2019.

 diplome.gouv.fr

Ainsi, l'usager ayant obtenu un diplôme à **partir des sessions indiquées selon le tableau ci-dessous**, peut consulter et/ou télécharger une attestation de réussite en cas de perte du diplôme. Il peut également en autoriser sa consultation à un tiers (employeurs, Etats étrangers, organismes de recrutement et établissements d'études supérieures ...) pour vérification.

Les examens concernés sont :

BACCALAUREAT GENERAL	à partir de 2003
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL	à partir de 2003
BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE	à partir de 2003
BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES	à partir de 2006
BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR	à partir de 2003
BREVET PROFESSIONNEL	à partir de 2004
CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE	à partir de 2004
CERTIFICAT DE FORMATION GENERALE	à partir de 2019
DIPLOME DE COMPTABILITE ET DE GESTION	à partir de 2018
DIPLOME NATIONAL DU BREVET	à partir de 2007
MENTION COMPLEMENTAIRE NIVEAU 4	à partir de 2003
MENTION COMPLEMENTAIRE NIVEAU 5	à partir de 2004